Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260706-DEL186-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-BC-022

Séance du 6 juillet 2026

Membres en exercice : 15
- Présent**s :** 14
- Votants : 14
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 30 juin 2026

Le 6 juillet 2026 à 18 h 00, le bureau communautaire – dûment convoqué le 30 juin 2026 – s'est réuni en session ordinaire PLOUIDER - Salle du conseil municipal, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, Mme Claudie BALCON, M. Jean-Louis BONDU, M. Christophe BÈLE, M. Xavier FRANQUES, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, M. René PAUGAM, Mme Sandra ROUDAUT, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MEMBRES ABSENTS :
M. Louis BEAUGENDRE

Secrétaire de séance : René PAUGAM

Projets en lien avec la transition écologique : sollicitation de subventions

L'Etat a engagé une enveloppe supplémentaire sur le Fonds vert, spécifique aux projets pouvant être liés au PCAET.

3 projets peuvent être présentés dans le cadre de cette demande de subvention Fonds verts PCAET :
- **L'élaboration d'un diagnostic, stratégie et plan d'action sur le volet Atténuation** dans le cadre de la mise à jour du PCAET de la CLCL. Montant estimé à 45 500 €HT (consultation à prévoir à l'automne pour trouver un bureau d'étude expert).
- **La mise en place d'une gestion technique du bâtiment dans la salle multifonction de Kerjezequel**. Montant estimé : 20 000 €HT (consultation en cours)
- **L'étude thermique de l'hôtel communautaire**, dans l'objectif d'analyser les pistes d'amélioration possible pour améliorer le confort d'été et la déperdition énergétique dans ce bâtiment. Montant estimé : 20 000 €HT (consultation en cours).

Le taux de subvention Fonds Vert dépend de la répartition de l'enveloppe finistérienne sur cette mesure. Il pourrait être de 25 %, voire plus. La DDTM doit revenir vers la CLCL pour le préciser courant juillet.

Dans le cadre de la mise à jour du PCAET de la CLCL, l'élaboration d'un diagnostic, stratégie et plan d'action sur le volet adaptation du PCAET, en suivant la méthode TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260706-DEL186-DE

Climatique des Territoires) conçue par l'ADEME **pourra faire l'objet d'une autre demande de subvention dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'adaptation au changement climatique de la Région Bretagne.**

A noter que la méthode d'élaboration de la mise à jour du PCAET et les modalités de concertation feront l'objet d'une présentation détaillée au bureau du 14/09/26 et d'une délibération de lancement officiel au conseil du 28/09/26.

Il est proposé au bureau communautaire d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à solliciter toute subvention pour les opérations citées ci-dessus.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	14	
Pour	14	M. Pierre ABAUTRET, Mme Claudie BALCON, M. Jean-Louis BONDU, M. Christophe BÈLE, M. Xavier FRANQUES, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, M. René PAUGAM, Mme Sandra ROUDAUT, M. Yann TOUDIC
Contre		
Absten-tion		
NPPV		

Pour extrait conforme,
La Présidente

